

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53  
  
En exercice : 53  
  
Présents : 44

N°033

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 JUILLET 2020

**L'AN deux mille vingt, le 20 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le  
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Sozig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

|                                |                              |
|--------------------------------|------------------------------|
| Madame Zakia BOUZIDI           | Madame Karine FRANCLET       |
| Madame Evelyne YONNET-SALVATOR | Monsieur Yonel COHEN-HADRIA  |
| Monsieur Thierry AUGY          | Monsieur Pierre SACK         |
| Monsieur Miguel MONTEIRO       | Madame Ling LENZI            |
| Monsieur Zishan BUTT           | Monsieur Yonel COHEN-HADRIA  |
| Madame Meriem DERKAOUI         | Monsieur Anthony DAGUET      |
| Madame Safia BOUCHA            | Monsieur Jean jacques KARMAN |

---

Secrétaire de séance : Sack Pierre

---

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Ressources Humaines/

**OBJET : Personnel communal : création de postes de saisonniers pour la période du 1er juillet au 31 août 2020**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983, modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 3 ;

Vu le décret n° 88.145 du 15 février 1998 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le budget communal ;

Adoption à l'unanimité par 51 pour

**DELIBERE :**

**AUTORISE** Madame la Maire à recruter dans les conditions fixées par l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2020, selon la répartition suivante :

- **mois de juillet** : 6 adjoints techniques territoriaux, 2 adjoints administratifs territoriaux et 2 éducateurs APS ;

- **mois d'août** : 2 adjoints techniques territoriaux ; 2 adjoints administratifs territoriaux ; 2 éducateurs APS et 1 ATSEM ;

**DIT** que la rémunération de ces agents contractuels s'effectuera en référence au cadre d'emplois sur lequel les agents seront recrutés.

**AUTORISE** en conséquence, Madame la Maire à prendre les arrêtés de recrutement nécessaires.

**DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

La Maire,  
Karine FRANCKET

